



SYSAT Suite

La section de Nice constate que les signaux d'alerte qu'elle a lancés depuis deux mois restent lettre morte. Aucune information officielle n'est parvenue aux personnels pour leur expliquer le redécoupage en catimini des lots SYSAT et dissiper leurs doutes et leurs craintes quant aux conséquences que pourraient avoir cette nouvelle donne.

Echaudé par l'échec mémorable du dossier ATIS et les retards à répétitions du RADAR sol, les pseudo explications données par le chef de projet SYSAT n'ont guère convaincu le bureau de section.

En conséquence, les représentants locaux du SNCTA exigent que dans les 15 jours, se réunissent à Nice, l'ensemble des protagonistes et des décideurs sur le sujet afin de discuter de ce revirement stratégique et de l'avenir du projet SYSAT.

En l'absence de réponse favorable, le bureau de section SNCTA de Nice déposera un préavis de grève.

